

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

ACHÈVEMENT DE L'EXAMEN D'OFFICE

- SITUATION PROVISOIRE DE LA MARQUE -

Règle 18bis.1)a) et b)

| | |
|------|--|
| I. | Office qui envoie la déclaration :  Office des Brevets de la République de Bulgarie 52b, boul. Dr.G.M.Dimitrov, BG-1040 SOFIA, Bulgarie www.bpo.bg |
| II. | Numéro de l'enregistrement international : 1 290 457. |
| III. | Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : Ilona Olejniczak |
| IV. | Une notification de refus provisoire : <input checked="" type="checkbox"/> n'a pas été communiquée par l'Office (règle 18bis.1).a)) <input type="checkbox"/> a été communiquée par l'Office (règle 18bis.1)b)) |
| V. | a) Date à laquelle le délai d'opposition, ou le délai pour présenter des observations, commence : 01/10/2016 b) Date à laquelle le délai d'opposition, ou le délai pour présenter des observations, prend fin : 31/12/2016 |
| VI. | Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :  |
| VII. | Date : 26/05/2016 |